



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de Formation et de Recherche sur les
Environnements Méditerranéens

CEFREM

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Antoine GREMARE, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du Comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce Comité.

Nom de l'unité :	Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Méditerranéens
Acronyme de l'unité :	CEFREM
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 5110
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Serge HEUSSNER
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Wolfgang LUDWIG

Membres du Comité d'experts

Président : M. Antoine GREMARE, EPOC, Bordeaux

Experts :
M. Éric FEUNTEUN, BOREA, Dinard
M^{me} Véronique GARÇON, LEGOS, Toulouse (représentante du CoNRS)
M. Benoît LAIGNEL, M2C, Rouen (représentant du CNU)
M. Jörg SCHÄFER, EPOC, Bordeaux

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. François CARLOTTI

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Nicolas ARNAUD, CNRS INSU-SIC

M. Didier AUSSEL (Université de Perpignan, responsable de l'École Doctorale n°305 Énergie et Environnement)

M. Xavier PY, Université de Perpignan



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le périmètre du CEFREM a fortement évolué au début de la dernière contractualisation avec l'incorporation d'une équipe de sédimentologues et d'une équipe de biologistes qui a conduit au triplement de ses effectifs. Cette évolution majeure s'est également traduite par la forte diversification des champs thématiques d'une entité jusqu'ici principalement centrée sur l'étude des transferts de matière le long du continuum allant du bassin versant vers l'océan profond. Porteur de grandes promesses, ce changement nécessitait également : (1) la mise en place d'une bonne articulation d'activités scientifiques, toutes de bon niveau, mais jusqu'ici conduites de manière indépendante, et (2) l'adaptation de règles « historiques » de fonctionnement à une structure de plus grande taille et moins homogène.

Les composantes « Géosciences » et « Biologie » du CEFREM sont localisées dans deux bâtiments distincts du campus principal de l'UPVD ce qui complique le processus d'intégration. Cette difficulté se trouve encore renforcée par le fait que la composante « Biologie » est hébergée dans des conditions absolument non satisfaisantes et, dans tous les cas, très nettement inférieures à celles de la composante « Géosciences ».

Équipe de direction

La direction actuelle du CEFREM est assurée par M. Serge HEUSSNER (DR CNRS) assisté de M. Olivier VERNEAU (PR UPVD) et de M. Serge BERNE (PR UPVD, absent lors de la visite du comité d'experts). Le directeur proposé pour la future période de contractualisation est M. Wolfgang LUDWIG (PR UPVD) qui sera assisté d'une seule directrice adjointe : M^{me} Marie Angela BASSETTI (MC UPVD).

Nomenclature AERES

ST3

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-Chercheurs titulaires et assimilés	17	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	3	3
N3 : Autres Personnels Titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	8	10
N4 : Autres Enseignants-Chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2
N5 : Autres Chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-Doctorants, visiteurs etc.)	6	2
N6 : Autres Personnels Contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	10	8
TOTAL N1 à N6	46	40



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	18	
Thèses soutenues	21	
Post-Doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	9	
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	11



2 • Appréciation sur l'unité

Au cours du processus d'évaluation, le CEFREM a réitéré son souhait d'être considéré comme une équipe unique. Le comité d'experts s'est interrogé sur ce choix et a *in fine* décidé de le respecter. Il considère néanmoins que ce choix a globalement desservi l'entité CEFREM de par : (1) la réduction de taille, et donc des possibilités d'analyse, du rapport écrit, et (2) la forte subsistance, malgré tout, de l'hétérogénéité des différentes actions de recherche conduites par l'unité.

Avis global sur l'unité

Le CEFREM est un très bon laboratoire qui, jusqu'en 2011, a su conduire des recherches de haut niveau relatives aux transferts de matières le long du continuum Continent-Océan. Jusqu'à cette date, l'unité présentait une taille sous-critique susceptible d'obérer son avenir. Cette situation a changé en 2011 avec l'arrivée d'un groupe de biologistes et d'un groupe de sédimentologues présentant également un bon niveau d'activité mais sur des thématiques parfois éloignées. Dans son nouveau périmètre, le CEFREM constitue un des noyaux fort d'intégration des Sciences de l'Environnement au sein de l'UPVD, ce qui contribue incontestablement à sécuriser son avenir. Dans un premier temps, il a été décidé de transposer le modèle de fonctionnement (équipe unique, animation scientifique non formalisée) du CEFREM « historique » à la nouvelle entité. Si ce choix est compréhensible, un enjeu majeur de la nouvelle contractualisation consiste néanmoins à l'adapter à une unité de plus grande taille au spectre disciplinaire plus large. Le maintien de la cohésion, de la lisibilité et de la productivité du nouveau CEFREM nécessitera une action forte de la nouvelle direction, une mobilisation effective de ses personnels ainsi qu'un accompagnement de ses tutelles. Si ces conditions sont réunies, le CEFREM confortera sans nul doute son rôle d'acteur majeur de la recherche sur l'étude intégrée du continuum Continent-Océan à l'échelle nationale et internationale. Il en possède tous les atouts.

Points forts et possibilités liées au contexte

On peut citer comme points forts :

- un fort dynamisme scientifique;
- un très bon positionnement régional, national et international ;
- une bonne attractivité scientifique ;
- l'existence d'un contexte stable permettant la conduite d'une réflexion sereine sur le positionnement et les objectifs stratégiques de l'unité.

D'autres atouts importants résident dans le potentiel interdisciplinaire du laboratoire ainsi que dans la jeunesse d'une grande partie de ses personnels. L'opportunité à saisir est la possibilité de mettre en œuvre une approche réellement interdisciplinaire de l'étude du fonctionnement du continuum Continent-Océan.

Points faibles et risques liés au contexte

S'il constitue clairement une opportunité, le récent changement de périmètre du CEFREM comporte également sa part de risques. De ce point de vue, le comité d'experts constate que le sentiment d'appartenance des personnels à la nouvelle entité CEFREM reste encore insuffisant. Dans ce contexte, l'absence de rupture dans les thématiques scientifiques et dans les modalités de gouvernance dans le cadre du nouveau projet apparaît constituer un risque important. Le comité d'experts considère que la réflexion sur le positionnement stratégique et les objectifs scientifiques de l'unité est encore insuffisamment aboutie, et regrette que la description des recherches envisagées manque parfois de détails. Il considère également qu'il existe une réelle incertitude quant à la possibilité de transposer le modèle de fonctionnement de la composante « historique » du CEFREM à un laboratoire de plus grande taille et au spectre disciplinaire élargi.



Recommandations

Le comité d'experts recommande de veiller aux points suivants :

- l'adhésion globale des personnels au projet de laboratoire ;
- le maintien de l'équilibre et le développement d'interactions entre les activités relevant de la biologie et des géosciences marines, avec notamment la mise en place de dispositifs d'autofinancement d'actions transversales ;
- l'utilisation de l'année 2014 pour définir de manière collégiale les objectifs de l'unité, son positionnement dans les paysages nationaux et internationaux, et pour parfaire le modèle de fonctionnement du laboratoire ;
- la définition de priorités claires en termes de recrutement.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le projet du CEFREM porte sur l'étude des processus naturels et anthropiques contrôlant le fonctionnement multi-échelles (temporel et spatial) des systèmes aquatiques et sédimentaires au sein du continuum Terre-Mer Méditerranée, allant jusqu'au bassin marin profond. Cette approche constitue incontestablement le point fort et l'originalité du laboratoire, auquel s'ajoute l'adoption d'une démarche pluridisciplinaire, à défaut d'être encore interdisciplinaire du fait de l'absence de questions scientifiques suffisamment intégratrices.

Le CEFREM affiche une très bonne production scientifique en termes de publications, avec 234 articles en 6 ans pour 20 Enseignants-Chercheurs et 3 Chercheurs, soit une moyenne de 3 par équivalent temps-plein en recherche (ETPR) et par an (en prenant comme référence 0,5 pour les Enseignants-Chercheurs).

Le niveau de cette production diffère néanmoins d'un axe à l'autre. L'axe 1 (Fonctionnement des géosystèmes et des écosystèmes au sein du continuum terre-mer) présente une production scientifique supérieure aux deux autres axes, avec 4,2 publications/an/ETPR pour l'axe 1, contre 2,1 pour les deux autres axes, ce qui reste tout à fait honorable. L'axe 2 (Impact des changements globaux sur les systèmes aquatiques), bien que moins publiant que l'axe 1, apparaît cependant comme le plus structuré. La production inférieure dans l'axe 3 (Gestion des milieux, des ressources et des risques) est partiellement explicable par son caractère résolument tourné vers la finalisation appliquée de la recherche.

Le comité d'experts note que les publications paraissent dans des revues de portée internationale, avec une grande majorité (82%) ayant un IF supérieur à 2 (dont 5,7% avec un IF > 5, et seulement 8 % avec un IF < 1). Il est important de souligner qu'environ un tiers des publications sont des articles dont les membres du CEFREM sont les premiers auteurs.

Cet ensemble dénote un très fort dynamisme qui s'appuie largement sur les travaux des doctorants et post-doctorants CDD. Sur 21 thèses soutenues, seules 3 n'ont pas abouti à des publications. Pour les autres, le nombre de publications par doctorant varie entre 1 et 6.

Le comité d'experts souligne également une bonne activité de diffusion des résultats scientifiques présentés dans des manifestations (ateliers, colloques et conférences) nationales et internationales, avec un nombre de 350, dont 129 communications internationales.

A cela s'ajoute :

- la mise en place d'un SIG regroupant l'ensemble des données sédimentaires du Golfe du Lion produites par l'unité depuis près de 40 ans ;
- la réalisation de plusieurs cartes géologiques et du littoral, notamment au Sénégal ;
- le dépôt d'un brevet européen, EVEel-test (High Resolution Melting Analysis for fast and cheap diagnostic tool of virus in tissues) ;
- la rédaction d'une cinquantaine de rapports contractuels.

Les disparités entre axes concernent également la portée des résultats qui apparaît supérieure pour les axes 1 et 2 que pour l'axe 3. On peut citer à ce propos, les travaux menés sur les flux hydro-sédimentaires des bassins versants méditerranéens, ou bien sur l'anguille européenne *Anguilla anguilla*, dont les portées nationale et internationale sont indéniables. Pour ce qui concerne les travaux réalisés sur la dynamique sédimentaire du littoral et l'évolution du trait de côte, et ceux sur les stocks de poisson et sur l'impact de la pêche artisanale et de loisir, le comité d'experts souhaite mettre en garde les enseignants-chercheurs concernés à préserver un juste équilibre entre une recherche trop finalisée, à portée plutôt régionale, et des travaux ayant une ouverture suffisamment internationale.



D'un point de vue plus général, le comité d'experts considère que la structuration en 10 opérations de recherche, regroupées en 3 axes ou thématiques, ne constitue sans doute pas la stratégie optimale pour mettre en valeur les points forts du CEFREM et accroître sa visibilité internationale (voir également l'évaluation du critère 4). Le comité d'experts s'interroge enfin sur l'opportunité de l'affichage revendiqué du laboratoire sur la Méditerranée. Une part significative des travaux conduits par le laboratoire (*e.g.* les études menées sur les marges de la Côte d'Ivoire-Ghana et de la Guyane) peut en effet ainsi apparaître comme déconnectée du cœur de ses activités. Le comité d'experts recommande que le positionnement de tels travaux soit davantage justifié par rapport au chantier Méditerranée, par exemple par le biais de l'apport de visions complémentaires du fonctionnement de géo- ou d'éco-systèmes régionaux.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CEFREM, de par son rôle dans les instances structurant la recherche au niveau régional, national et européen, a maintenu une notoriété et une visibilité incontestables.

L'unité entretient un réseau très soutenu de collaborations avec les laboratoires français de la façade méditerranéenne (LOV -Laboratoire d'Océanographie de Villefranche-, MIO -Institut Méditerranéen d'Océanologie-, LOMIC -Laboratoire d'Océanographie Microbienne-, GM -Géosciences Montpellier, ...) ainsi qu'avec les acteurs « hors façade » de la recherche française sur le bassin Méditerranéen (CEREGE Aix-en-Provence -Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences et Environnement-, LOCEAN Paris -Laboratoire d'Océanographie et du Climat: Expérimentations et Approches Numériques-, LA -Laboratoire d'Aérodynamique et GET Toulouse-Géosciences et Environnement Toulouse-, BIAF Nantes-Angers -Laboratoire d'Etude des Bio-indicateurs Actuels et Fossiles- Angers, EPOC Bordeaux -Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux-, IFREMER Brest -Institut Français de Recherche pour l'Exploration de la Mer- ...). La fusion avec des biologistes de l'unité BETM -Centre de Biologie Tropicale et Méditerranéenne- (une UMR de l'UPVD) et des géologues de l'unité IMAGES (une équipe d'accueil de l'UPVDC) a permis d'étendre les liens à des équipes de biologistes (ECOMERS - Ecosystèmes Côtiers Marins ET Réponses aux Stress -, Nice), du BRGM et de l'Ifremer (Montpellier dans les deux cas). L'entité CEFREM a joué un rôle majeur dans la structuration de la recherche nationale et européenne sur le bassin méditerranéen en forgeant et animant un fort réseau de collaborations avec des pays comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Ce réseau a permis l'émergence de nombreux projets européens de grande envergure. Le comité d'experts recommande de saisir l'opportunité des chantiers MERMEX (Marine Mediterranean Experiment), SICMED (Continental Surfaces and Interfaces in the Mediterranean area) du programme MISTRALS (Mediterranean Integrated Studies at Regional And Local Scales) pour tisser des liens avec les pays de la façade sud de la mer Méditerranée (pays du Maghreb, Egypte, Liban,..).

L'entité CEFREM participe également très activement à des réseaux scientifiques au niveau national (Pôle mer Méditerranée, RESOMAR -Réseau des Stations et Observatoires Marins-, GDR Marges, RFRC -Réseau Français de Recherche Côtière-, Réseau Matière Organique pour n'en citer que quelques-uns). Sur le plan international, certains personnels seniors de l'unité sont impliqués dans des programmes ou instances (GEOTRACES - Marine Biogeochemical Cycles of Trace Elements and their Isotopes., CMWG -Continental Margin Working Group-, GRACCIE -Gradual and Abrupt Climate Changes-, DS3F -Deep Sea and Sub-Sea-floor Frontier-,...). Le CEFREM est également membre fondateur du Réseau Med-Planet sur les Post-Larves de Poissons. Cette richesse de collaborations a naturellement amené le CEFREM à organiser de nombreux colloques nationaux et internationaux au cours de la présente contractualisation. Le comité d'experts note que cette richesse s'accompagne d'une très bonne attractivité académique pour les doctorants et post-doctorants. Si le CEFREM a su maintenir, voire renforcer cette tradition d'accueil pour favoriser le transfert d'expertise et de savoir-faire (voir également l'analyse du critère 5), il conviendrait cependant d'amplifier l'accueil de chercheurs et de professeurs invités originaires d'autres universités françaises et étrangères.

Le dynamisme du CEFREM se concrétise par le nombre élevé (43) de projets académiques de recherche financés sur la période de référence. L'entité a ainsi joué un rôle fondamental dans l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination de 24 projets (dont 11 internationaux). Les personnels du CEFREM ont ainsi, soit assuré la coordination, soit exercé la responsabilité de « Work Packages », ou bien encore fait partie de « Steering » ou « Scientific Committees » de nombreux projets (MISTRALS : MERMEX-PALEOMEX -Paleo-Mediterranean Experiment, SOERE MOOSE - Mediterranean Ocean Observing System on Environment), EU-SESAME -Southern European Seas : Assessing and Modelling Ecosystem changes, EU-SUBLIMO Life + - Suivi de la Biodiversité de post-Larves Ichtyques en Méditerranée Occidentale, PERSEUS- Policy-oriented marine Environmental Research for the Southern European Seas, etc).



Une dizaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs seniors du CEFREM assure, ou ont assuré, un travail précieux de structuration de la recherche à plusieurs niveaux, du régional à l'international. Citons de façon non exhaustive, le Conseil et Bureau Scientifiques de l'UPVD, le Département STE de l'UPVD, le Conseil d'UFR SEE, le Comité d'Ethique de la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil de l'OSU de Bordeaux, la co-direction de MERMEX et SICMED, la Présidence du DRIL - Dynamique et Réactivité des Interfaces Littorales, la CSSIC - Commission spécialisée Surfaces et interfaces continentales, la CSOA - Commission spécialisée Océan Atmosphère, le Comité évaluation des ANR « blanches », RESOMAR, SSEP de IODP - Science Steering and Evaluation Panel - International Ocean Discovery Program, SCOR-IAPSO Working Group -Scientific Committee on Oceanic Research-International Association for the Physical Sciences of the Oceans, UNEP/MEDPOL - United Nations Environment Programme - Mediterranean Pollution. Monitoring and Research Programme, le CMWG, etc... Une grande partie des chercheurs/enseignants-chercheurs effectue un travail suivi d'arbitrage scientifique dans des revues de tout premier plan international et quelques-uns des membres font partie de comités éditoriaux de revues internationales. On peut également citer à cet effet, la co-direction de la collection pédagogique « Mer et Océans » éditée par Hermès Science Publishing.

Il fait peu de doute, aux yeux du comité d'experts, que le « nouveau » CEFREM, par la consolidation de la forte ouverture de son spectre thématique, saura encore amplifier son rayonnement et son attractivité académiques.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le comité d'experts souligne l'excellence et le dynamisme du CEFREM dans ses interactions avec la société. Cette activité concerne notamment trois des champs thématiques couverts par l'unité: les géosciences (gestion des sédiments et du trait de côte), l'écologie de la conservation (anguilles et cistudes) et l'ingénierie écologique (aires marines protégées et récifs artificiels). Elle se décline en particulier au travers: des études et des expertises dédiées à des questions de gestion environnementale, de l'implication dans les instances de gestion, ainsi que du transfert de connaissances vers le privé et de la diffusion de la culture scientifique.

On peut classer ces interactions de la façon suivante :

1) Études et Expertises, implication dans les instances de gestion de l'environnement.

L'unité s'investit de manière forte dans les expertises et avis sollicités par différentes instances, telles que les collectivités territoriales, les établissements publics et les ministères. Ces interventions ont lieu dans le contexte de la mise en œuvre de réglementations liées à l'urbanisme ou bien à la gestion d'espèces et d'environnements marins. L'entité CEFREM a ainsi rendu une vingtaine d'avis d'expertises entre 2008 et 2013 relatifs : (i) aux plans de gestion d'espèces menacées (anguilles et cistudes), (ii) à la lutte contre les pollutions marines, ou bien (iii) à la gestion du trait de côte. L'unité s'est également impliquée dans la mise en œuvre de la Directive européenne Cadre « Stratégie sur les Milieux Marins » en réalisant des compilations de données de turbidité.

Le CEFREM a également réalisé de nombreuses études faisant l'objet de conventionnements avec le secteur non académique qui ont permis de financer les recherches (fonctionnement, équipement, personnels scientifiques et bourses de thèses) relevant de la politique scientifique du laboratoire. En tout, sur la période 2008-2013, l'unité a été impliquée dans 39 contrats « non académiques » dont 31 en responsabilité et 8 comme partenaire. Au total 6 contrats sont internationaux (3 en responsabilité et 3 comme partenaires), 25 ont été passés avec des collectivités ou services déconcentrés de l'état (9), et des organismes nationaux ou les ministères (16) et 8 ont été passés avec des acteurs privés dans le secteur de la pêche (comités nationaux et locaux) et le domaine industriel (Total, Sogreah, EDF, Véolia,...). Cette activité permet au CEFREM de développer un fort partenariat public-privé.

Cette activité d'expertise prend place non seulement au niveau de la région Languedoc-Roussillon mais également dans d'autres régions et à l'international (Mauritanie, Afrique du sud), ce qui met l'accent sur le rayonnement de l'unité en la matière.

Les compétences reconnues des chercheurs et enseignants-chercheurs du CEFREM leur valent d'être membre *intuitu personae* de très nombreux (14 listés) conseils scientifiques, comités de pilotage et autres instances de protection ou de gestion d'espaces et d'espèces.

L'activité de recherche fondamentale a débouché sur le dépôt d'un brevet sur la détection moléculaire d'un virus introduit (EVEX) infestant l'anguille européenne. Ce brevet, outre son importance en matière de gestion, témoigne de l'implication de personnels de l'unité dans la recherche sur, et la gestion de, cette espèce.

Enfin, l'unité a mis en place un SIG, comprenant une composante LIDAR, regroupant l'ensemble des données sédimentaires du Golfe du Lion produites par le laboratoire depuis près de 40 ans.



2) Diffusion de la culture scientifique.

Les personnels du CEFREM s'investissent collectivement dans la diffusion des savoirs à l'occasion de diverses manifestations comme la fête de la science, les journées mondiales des zones humides, ou même des interventions dans des établissements pénitenciers. L'implication dans la diffusion de la culture scientifique apparaît même comme un outil de cohésion de l'unité qui permet aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants, personnels techniques et contractuels d'interagir lors de la mise en place de ces manifestations. La diffusion se complète également par des interventions régulières dans les médias de la presse écrite, radio ou télévisés.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

1) Organisation des activités scientifiques.

La taille et la composition de l'entité CEFREM ont été fortement modifiées en janvier 2011 avec l'arrivée d'un groupe de biologistes de l'unité BETM et d'un groupe de géologues de l'unité IMAGES, qui se sont adjoints à la composante « historique » du laboratoire dont la thématique de recherche était centrée sur la quantification et la caractérisation des flux de matière le long du continuum Continent-Océan. Si cette évolution majeure était porteuse d'un avenir prometteur, il convenait également de veiller à s'assurer que le nouvel ensemble ainsi créé s'organise de manière à former un tout cohérent et réellement interdisciplinaire.

Dans ce contexte, le choix d'organisation retenu a été celui d'une équipe unique dont les activités sont structurées suivant une approche matricielle croisant les axes de recherche (au nombre de trois dont deux relèvent de la recherche cognitive et un de la recherche finalisée) et les domaines d'application (au nombre de trois également, mais dont l'étendue varie d'une opération à l'autre). Ceci a conduit à la définition de dix opérations de recherche distinctes, extrêmement hétérogènes au sein d'un même axe de recherche, et qui se sont en définitive révélées largement indépendantes les unes des autres. L'animation scientifique, initialement prévue au niveau de chaque axe, a donc, dans les faits, essentiellement eu lieu au sein des opérations.

Le comité d'experts considère qu'il était effectivement essentiel de veiller de manière volontariste à la mise en place d'une organisation des activités de recherche favorisant l'émergence de l'interdisciplinarité. Il constate, néanmoins, que la solution retenue n'a pas encore permis cette émergence. Les opérations scientifiques apparaissent, en effet le plus souvent, comme des actions mono-disciplinaires indépendantes. Le comité d'experts estime que l'absence d'une animation scientifique à un niveau supérieur (i.e., celui des axes de recherche) constitue un frein, non seulement au développement effectif de l'interdisciplinarité, mais également à l'acquisition d'un réel sentiment d'appartenance des personnels au CEFREM. De manière générale, le comité d'experts considère que, même si le très bon niveau de valorisation des travaux n'est clairement pas pénalisé (cf. évaluation du critère 1), le modèle d'une équipe unique (depuis 2011) dont les sous-ensembles s'organiseraient de manière spontanée n'est pas le plus pertinent pour une entité de cette taille. Le comité d'experts approuve par contre sans réserve : (1) la mise en place d'actions transversales (« recherches émergentes ») financées sur des fonds mutualisés de l'unité, et (2) l'effort d'organisation du potentiel technique de l'unité sous la forme de plateformes. Il recommande la multiplication des actions de recherche transversales ainsi que la poursuite de la mutualisation effective des plateformes techniques.

2) Gouvernance et vie de l'unité.

Au début du contrat actuel, le CEFREM s'est doté d'une structure de gouvernance « classique » : une équipe de direction (un directeur et deux adjoints pleinement représentatifs de la pluridisciplinarité de l'unité), et un conseil de laboratoire (CL) composés de 12 personnes dont l'équipe de direction, les responsables des axes de recherche ainsi que des représentants des différentes catégories de personnels (C/EC, BIATS, étudiants et non permanents). L'ensemble a été complété par la tenue d'assemblées générales. Le comité d'experts considère que ces structures sont pleinement adaptées au cas du CEFREM pour peu que: (1) le CL constitue un réel lieu de discussion, où des sujets tels que la priorisation des demandes de moyens et d'allocations, ainsi que la mutualisation et la répartition de ces moyens soient effectivement discutés, (2) les réunions du CL suivent une périodicité prédéfinie et respectée pendant l'ensemble de la contractualisation et fassent toujours l'objet de comptes rendus, (3) l'ensemble des catégories de personnels saisisse l'opportunité qui leur est offerte d'être représenté au CL, et enfin (4) les différents membres (et tout particulièrement les représentants des différentes catégories de personnels) fassent « redescendre » efficacement les informations issues du CL vers l'ensemble des membres du CEFREM.



De manière générale, le comité d'experts a constaté, au niveau des personnels C et EC notamment, que le sentiment d'appartenance à une entité unique (CEFREM) était encore insuffisant pour favoriser une interdisciplinarité forte, qui devrait, pourtant, constituer une spécificité de ce laboratoire. Si cet état de fait résulte, en grande partie, du caractère encore récent du processus de fusion, le comité d'experts considère néanmoins qu'il découle également: (1) du besoin d'un affichage plus clair des objectifs scientifiques, (2) de l'organisation scientifique mise en place (voir plus haut), ainsi que (3) de l'utilisation non optimale des structures de gouvernance.

Le comité d'experts considère enfin que le caractère multi-sites de l'unité CEFREM constitue un frein majeur à son développement, d'autant plus que la composante « Biologie » se trouve hébergée dans des locaux totalement inadaptés à la conduite d'une recherche performante, où les conditions d'hygiène et de sécurité sont au-dessous du minimum. Dans ce contexte, le comité d'experts souligne l'opportunité que représente la création, au Barcarès, du CREM (Centre de Recherche en Ecosystèmes Marins) en tant que plateforme d'accès à la mer. Il considère également que le projet de création d'une maison de la Méditerranée, à proximité immédiate du bâtiment occupé par la composante « Géosciences » du CEFREM, constitue un enjeu essentiel. Il recommande que ce projet soit considéré comme une première priorité par l'UPVD dans le cadre du prochain CPER dont la négociation est en cours.

Le comité d'experts a enfin noté l'existence de deux sources de malaise au sein des personnels non permanents et des personnels techniques de l'unité. La première a trait à la limitation de la re-conductibilité de la contractualisation des personnels non permanents au-delà d'une durée de 6 ans (moins les intervalles de précaution pris apparemment au cas par cas par certains organismes gestionnaires). Ce problème, de nature législative, est présent dans l'ensemble des laboratoires, mais se trouve particulièrement exacerbé dans le cas du CEFREM à cause de : (1) l'importance de son activité contractuelle, et (2) l'absence d'un statut clair pour les post-doctorants au sein de l'UPVD. Le comité d'experts a pris bonne note de la volonté de cette tutelle de palier à cette première difficulté via un processus de CDIisation gagé sur les ressources propres du laboratoire. Il encourage également l'exploration de la solution alternative consistant à créer une cellule de transfert adossée au CEFREM. La seconde source de malaise est liée à la charge de travail pesant sur le personnel technique du laboratoire. Elle résulte en grande partie du volume d'activité du CEFREM, mais également de lourdeurs administratives qui compliquent au quotidien la tâche des personnels administratifs et techniques. Le comité d'experts a pris bonne note de la décision de l'UPVD d'affecter rapidement un personnel administratif supplémentaire au CEFREM. Il approuve pleinement cette mesure éminemment nécessaire, et recommande que le poste en question relève d'une catégorie de personnel suffisamment élevée pour permettre d'optimiser le fonctionnement de ce service. Le comité d'experts recommande enfin la mise en place d'une organisation (par exemple la création d'une fonction de chargé de mission) permettant de gérer au mieux les interactions entre les personnels techniques et la direction du laboratoire.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

De manière générale, l'investissement de l'unité dans la formation par la recherche en Master et en Doctorat est d'un très bon niveau. Ceci se traduit par une forte implication des enseignants-chercheurs dans le pilotage des filières de formation de l'UPVD ainsi que dans l'encadrement d'étudiants en Master (M1 et M2), de doctorants et de post-doctorants. Sur la période de référence, les personnels ont ainsi encadré : (1) 40 doctorants (13 étrangers et 27 français), et (2) plus de 138 stagiaires aux niveaux M2 (53 dont 2 étrangers), M1 (54 dont 2 étrangers), L3 (> 21) et autres (10). Sur les 40 thèses mentionnées ci-dessus, 21 ont été soutenues, 1 abandonnée pour raisons médicales et 18 sont en cours.

Le rattachement des thèses à deux Écoles Doctorales (ED n°305 et ED n°472), l'existence de 3 thèses en cotutelle (dont 2 avec l'Université de Barcelone) et la diversité des allocations (18 ministérielles, 2 CIFRE, 2 régionales, 12 financements/cofinancements étrangers, 12 financements/cofinancements divers) témoignent respectivement de la richesse disciplinaire, du caractère international de l'activité ainsi que de la dynamique scientifique de l'unité (dans ses dimensions cognitives et appliquées).

Les doctorants et post-doctorants contribuent fortement à la production scientifique de l'unité. Sur les 21 thèses soutenues, seulement 3 n'ont pas abouti à des publications. Pour les 18 autres, le nombre de publications par doctorant varie entre 1 et 6. Le comité d'experts note qu'un effort doit toutefois être encore mené pour diminuer la durée des thèses (44 mois en moyenne) ; et ceci même s'il est vrai que les travaux du CEFREM, souvent orientés vers l'expérimentation et la mesure terrain (y compris au travers de campagnes océanographiques hauturières), ne se prêtent pas facilement à une durée effective de thèse de 36 mois.



De manière générale, la politique d'accompagnement des doctorants est bonne, avec un taux de financement de 100%, même si : (1) le montant d'allocation minimum (900 €/mois) devrait être reconsidéré à la hausse, et (2) le laboratoire devrait assurer de manière systématique un soutien financier aux doctorants en quatrième année. Presque toutes les thèses (37/40) sont codirigées et s'appuient sur un comité de thèse. Le taux d'encadrement, globalement entre 0.5 et 2, peut exceptionnellement atteindre 3. Le soutien aux doctorants pour participer à des écoles d'été et/ou à des conférences nationales/internationales est généralement bon, même si une certaine hétérogénéité semble exister entre les encadrants. Le suivi du devenir professionnel des doctorants montre leur très bonne insertion dans la vie professionnelle en France et à l'étranger (13 emplois permanents dans le domaine, 7 CDD dont 6 post-doctorats, 1 recherche d'emploi pour les étudiants ayant soutenu depuis 2008) en France et à l'étranger. Ce contexte globalement très favorable explique la satisfaction exprimée par les doctorants du CEFREM quant au cadre et au déroulement de leur thèse.

Les enseignants-chercheurs du CEFREM contribuent activement aux offres de formations actuelles et futures de l'UPVD en tant que : responsable du tronc commun (S1), responsable de la Licence Sciences de la Terre et Environnement (STE), et à l'intérieur, des niveaux L1, L2, L3. L'ensemble des responsabilités de la Licence STE repose par exemple actuellement sur les enseignants-chercheurs de l'unité. Certains d'entre eux sont responsables de la première année (L1) de la Licence Biologie-Ecologie, et du Master « Géosciences Marines et Environnements Aquatiques » pour lequel 4 enseignants-chercheurs assurent les niveaux M1 et M2, plus deux années du parcours « Métiers de l'Enseignement et de la formation ». Ainsi, le CEFREM contribue de manière importante à la structuration et à l'évolution de l'UPVD. Les coordinations d'un programme professionnalisant (C2i2 Métiers de l'Aménagement et du Développement Durable) et du programme de mobilité (étudiante et enseignante) européenne Erasmus/Socrates à l'UPVD reposent également sur des enseignants-chercheurs du CEFREM. Ce fort investissement des enseignants du CEFREM dans les activités de formation se trouve renforcé par la contribution de certains chercheurs.

L'ensemble traduit donc une forte implication et un fort dynamisme des différentes composantes disciplinaires de l'entité CEFREM dans le domaine de la formation. Cet ensemble remarquable mériterait d'être soutenu de manière équilibrée par l'UPVD au travers de sa politique de recrutement des enseignants-chercheurs (voir également l'analyse du critère précédent). Le comité d'experts suggère enfin que la dimension internationale de la recherche menée au CEFREM soit avantageusement complétée par une implication plus marquée dans des formations européennes/internationales.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Même si le laboratoire va changer de responsable, le projet présenté par le CEFREM s'inscrit dans la continuité directe de la structuration adoptée et des activités scientifiques développées depuis 2011.

1) Organisation de l'unité.

Le comité d'experts considère l'exercice d'autoévaluation conduit par l'unité comme particulièrement pertinent. Les échanges avec les tutelles de l'UPVD et du CNRS l'ont par ailleurs rassuré sur l'importance qu'elles accordent au CEFREM dans leurs dispositifs respectifs, si bien que certaines des menaces identifiées sur ce point particulier perdent de leur acuité. Une telle situation est propice à la mise en place d'une réflexion sereine sur le positionnement stratégique ainsi que sur les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'unité.

Le comité d'experts a apprécié que certains éléments du projet scientifique lui aient été présentés par de jeunes enseignants-chercheurs ainsi que des doctorants et des post-doctorants. La jeunesse d'une fraction importante de ses personnels constitue très certainement une richesse pour le CEFREM.

Le comité d'experts constate que le projet repose toujours sur une logique de structuration matricielle croisant questionnements scientifiques et domaines physiographiques d'applications couvrant le continuum terre-mer dans sa totalité. Les principaux changements consistent en une réduction : (1) de la nature des questionnements à la dualité entre recherches cognitives et finalisée, et (2) du nombre d'opérations scientifiques qui passe de dix à six. Le comité d'experts s'interroge sur la pertinence de ce modèle. La réduction du nombre d'opérations est susceptible : (1) de se traduire par une augmentation de l'hétérogénéité des actions conduites en leur sein, et (2) de diminuer la lisibilité des spécificités du CEFREM (en particulier du fait de l'adoption d'intitulés extrêmement généraux).

Le comité d'experts partage le souci de la nouvelle direction de renforcer l'animation scientifique. Il a pris bonne note de la mise en place de séminaires trimestriels tour à tour consacrés à chacune des six opérations projetées. Il considère néanmoins qu'il s'agit essentiellement là d'une action de communication interne, et que la périodicité envisagée s'avèrera très probablement insuffisante pour promouvoir effectivement le développement de l'interdisciplinarité.



Le comité d'experts recommande : (1) que les spécificités « historiques » des différentes composantes du CEFREM soient mieux affichées au niveau des opérations, de manière à ce que le laboratoire conserve sa lisibilité pleine et entière sur ses « cœurs de métier » ; et (2) qu'une démarche volontariste soit mise en place pour développer des actions transversales, impliquant tout ou partie du spectre thématique de l'unité. Le comité d'experts recommande que la réalisation d'actions de ce type ne soit pas conditionnée par la réussite à des appels d'offres extérieurs mais, au contraire, au moins pour partie, sécurisée par une mutualisation des ressources propres de l'unité.

2) Stratégie, positionnement.

Le comité d'experts considère que la continuité des thématiques scientifiques affichée par le CEFREM s'explique par l'existence : (1) de spécificités « historiques » fortes (par exemple : flux de matière le long du continuum continent-océan), ainsi que (2) d'un très bon niveau de valorisation scientifique. Il estime néanmoins que, au-delà d'une phase transitoire nécessaire, l'élargissement des thématiques scientifiques intervenu en 2011 doit maintenant conduire à une réflexion collégiale sur l'évolution du positionnement stratégique du CEFREM dans les paysages nationaux et internationaux. Il recommande qu'une réflexion concertée sur cette question soit mise en place au sein de l'unité, et estime qu'un tel exercice constitue à terme le garant du développement d'un sentiment d'appartenance de l'ensemble des personnels au CEFREM.

L'augmentation récente de la taille du CEFREM s'est accompagnée d'un fort élargissement de son spectre thématique ainsi que de la confirmation de l'approche holistique revendiquée. Dans ce contexte, le comité d'experts considère que le maintien, voire l'augmentation, des effectifs de l'unité est nécessaire. Ceci passerait par la présentation par le laboratoire de candidats de valeur au concours national du CNRS et le remplacement des départs.

De façon plus générale, le comité d'experts a constaté l'existence de tensions entre personnels Enseignants-Chercheurs du fait de l'évolution de l'offre d'enseignement de l'UPVD dans le domaine des sciences de l'environnement. Une telle situation est potentiellement dommageable au sein d'une structure pluridisciplinaire telle que le CEFREM. Le comité d'experts attire donc l'attention : (1) de l'UPVD, sur la nécessité de réduire ces tensions par la mise en place d'une politique aussi équilibrée que possible, et (2) du conseil de laboratoire, sur la nécessité de présenter le contexte général et de discuter de la priorisation des demandes de postes universitaires, dans l'optique d'une réussite optimale.

Le CEFREM doit, enfin, réfléchir à ses relations avec les instruments de mise en œuvre de la stratégie scientifique du CNRS-INSU que sont les Observatoires des Sciences de l'Univers (OSU). Le CEFREM a maintenant acquis une taille suffisante pour intégrer une structure de ce type. Son intégration au sein d'un OSU serait en particulier susceptible de lui permettre de bénéficier de moyens mutualisés. En région Languedoc-Roussillon, deux observatoires sont susceptibles d'accueillir cette unité : L'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer (OOB) et l'Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME) à Montpellier. Il appartient au CEFREM de développer sa propre analyse quant aux avantages et défauts relatifs (notamment en termes de proximité géographique, de convergences/complémentarités thématiques ainsi que de bonne faisabilité) de chacune de ces deux possibilités, puis ensuite de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de la solution retenue.



4 ● Déroulement de la visite

Dates de la visite

Début : mardi 21 janvier 2014 à 08h30
Fin : mercredi 22 janvier 2014 à 16h30

Lieu de la visite

Institution : Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)
Adresse : 52 avenue Paul Alduy, 66860 Perpignan Cedex 9

Locaux spécifiques visités :

Bureaux et laboratoires des composantes « Géosciences » et « Biologie »

Déroulement ou programme de visite

Mardi 21 janvier 2014

08h30 - 09h00	Accueil des membres du comité d'experts.
09h00 - 09h30	Réunion à huis clos du comité d'experts. Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique de l'AERES.
09h30 - 09h40	Introduction de la visite par le délégué scientifique de l'AERES. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
09h40 - 10h20	Présentation du Bilan (par le Directeur actuel, M. Serge HEUSSNER) et discussion. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
10h20 - 10h55	Présentation du Bilan de l'Axe 1 «Fonctionnement des géosystèmes et des écosystèmes au sein du continuum terre-mer»- Intervenant(s) M. Xavier DURRIEU DE MADRON et M. Olivier VERNEAU, M. Loïc HOUPERT, M. Lies LONCKE. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
10h55 - 11h15	Pause.
11h15 - 11h45	Présentation du Bilan l'Axe 2 «Impact des changements globaux sur les systèmes aquatiques» ; Intervenant(s) M. Wolfgang LUDWIG et M ^{me} Maria-Angela BASSETTI, M. Olivier MONTREUIL, M ^{me} Elisabeth FALIEUX. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
11h45 - 12h15	Présentation du Bilan de l'Axe 3 «Gestion des milieux, des ressources et des risques» ; Intervenant(s) M. Philippe LENFANT et M. Olivier RAYNAL, M ^{me} Anne TESSIER, M ^{me} Marion JARRAYA. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
12h15 - 13h45	Déjeuner.
13h45 - 12h15	Présentation du Projet (par le directeur pressenti, M. Wolfgang LUDWIG) du laboratoire et discussion.



	Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
14h15 - 14h45	Présentation du Projet de l'Axe 1. « Géosystèmes et Ecosystèmes »- Intervenant(s) M. François BOURRIN et M. Laurent HERITIER, M. Gaël MANY, M. Dominique AUBERT Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
14h45 - 15h15	Présentation du Projet de l'Axe 2. « Ressources et Aléas Naturels »- Intervenant(s) M. Raphaël CERTAIN et M. Philippe LENFANT, M. Nicolas ROBIN, M. Cédric TALOBRE. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
15h20 - 15h45	Présentation des plateaux techniques. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
15h45- 16h00	Pause.
16h00 - 17h00	Visite du laboratoire. Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique de l'AERES, personnels de l'unité.
17h00 - 17h30	Réunion à huis clos avec les personnels ITA/BIATOSS. Présence : membres du comité d'experts, délégué scientifique de l'AERES, sans la direction de l'unité et sans les responsables d'équipe, sans les autres personnels.
17h30 - 18h00	Réunion à huis clos avec les personnels post-doctorants et CDD. Présence : membres du comité d'experts, délégué scientifique de l'AERES, sans la direction de l'unité et sans les responsables d'équipe, sans les autres personnels.
18h00 - 18h30	Réunion à huis clos avec les personnels doctorants. Présence : membres du comité d'experts, délégué scientifique de l'AERES, sans la direction de l'unité et sans les responsables d'équipe, sans les autres personnels.
18h30 - 19h00	Réunion à huis clos du comité d'experts. Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique de l'AERES.
Mercredi 22 janvier 2014	
08h30 - 09h00	Réunion à huis clos du comité d'experts. Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique de l'AERES.
09h00 - 09h30	Réunion à huis clos avec les personnels E-C et chercheurs. Présence : membres du comité d'experts, délégué AERES, sans la direction de l'unité et sans les responsables d'équipe, sans les autres personnels.
09h30 - 10h00	Réunion à huis clos avec le représentant de l'école doctorale éventuellement les responsables de master dans le laboratoire. Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique de l'AERES, sans la direction de l'unité et sans les responsables d'équipe, sans les autres personnels.
10h00 - 10h15	Pause.
10h15 - 11h15	Réunion à huis clos avec la direction du laboratoire et l'équipe porteuse du projet. Présence : directeur et équipe porteuse, membres du comité d'experts et du délégué scientifique de l'AERES.
11h15 - 12h15	Réunion à huis clos avec les représentants des tutelles. Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique de l'AERES.
12h15 - 16h30	Réunion à huis clos du comité d'experts. Discussion et mise en place de la rédaction du rapport - Rédaction du rapport. Présence : membres du comité d'experts, avec le délégué scientifique de l'AERES (mais il ne participe pas à la discussion). Entre 12h15-14h00 Déjeuner (Plateaux repas).



16h30

Fin du comité d'experts.

Points particuliers à mentionner

La visite des laboratoires, initialement prévue le premier jour, a été reportée à la matinée du 22 en raison du temps passé à dialoguer avec les personnels au cours de l'après-midi du 21. Le comité d'experts s'est séparé en deux durant cette visite de manière à pouvoir apprécier les locaux occupés par les composantes géosciences et biologie du CEFREM. Le comité d'experts a également bénéficié d'une visite virtuelle de la nouvelle antenne de terrain (le CREM), localisée sur la commune du Barcarès. L'échange avec les tutelles s'est déroulée en présence de M. Xavier PY (VP Recherche de l'UPVD) et a fait l'objet d'une visio-conférence avec M. Nicolas ARNAUD (DAS intérimaire CNRS-INSU-SIC).



5 • Observations générales des tutelles

la Présidence

Réf : 13-14/FL/XP/SC/ 069

☎ 04.68.66.20.02

☎ 04.68.66.20.18

president@univ-perp.fr

✉ 52, avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex

Perpignan, le 24 avril 2014.

Le Président de l'Université de Perpignan Via
Domitia

à

Monsieur le Président du comité AERES
aux Membres du comité d'expertise AERES

Objet : Réponse au rapport AERES S2PUR150008634 - CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES ENVIRONNEMENTS MEDITERRANEENS - 0660437S

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du comité d'expertise,

Nous avons pris connaissance du rapport de l'AERES relatif au CEFREM qui nous a été adressé suite à la visite du comité d'évaluation des 21-22 Janvier 2014. En tant que cotutelle l'Université de Perpignan Via Domitia a souhaité vous communiquer ses propres éléments de réponse.

Dans un premier temps, nous tenons à indiquer que nous avons été particulièrement sensibles aux moyens accordés par l'AERES pour cette évaluation, tant au regard de la composition du comité, du temps consacré à la visite sur site et de la qualité des échanges lors des diverses réunions.

La Présidence de l'établissement se félicite des nombreuses conclusions du comité soulignant l'excellence en bien des points de ce laboratoire, tant sur le plan de sa production scientifique que de son implication dans la formation ou encore concernant ses nombreuses interactions avec le milieu socio-économique. Les divers domaines de recherche concernés par les activités de l'unité trouvent en effet un écho important sur le territoire, tant sur le continuum terre-mer que sur le littoral. Cette dynamique scientifique pluridisciplinaire présente une forte lisibilité tant au sein de l'établissement que sur le plan du site régional mais aussi de nombreuses extensions européennes ou internationales. Le comité a effectivement noté l'attachement des deux tutelles à ce laboratoire qui constitue dans son domaine une référence en bien des points originale.

Concernant les quelques points de vigilance très justement relevés par le comité, la Présidence tient à compléter le rapport par les éléments de réponse suivants :

- ✓ dans son appréciation sur l'unité, le comité a indiqué que le CEFREM a réitéré son souhait d'être considéré comme une équipe unique et que ce choix a desservi l'entité de par la forte subsistance malgré tout de l'hétérogénéité des différentes actions de recherche menées. Il nous semble au contraire que ce choix peut permettre à terme de favoriser au mieux de meilleures interactions entre les membres du laboratoire, favorisant une certaine

harmonisation d'ensemble. Une répartition par équipes thématiques pourrait maintenir un cloisonnement propice à l'hétérogénéité.

Le comité indique que le sentiment d'appartenance des personnels à la nouvelle entité CEFREM reste insuffisant. L'organisation en une équipe unique pourra sans doute contribuer au développement de ce sentiment.

- ✓ comme indiqué dans le rapport, le périmètre actuel du CEFREM résulte d'une restructuration importante récente puisque mise en place en 2011. S'agissant d'un laboratoire au champ scientifique très pluridisciplinaire, nous pensons que l'unité aura sans aucun doute besoin de plus de temps pour trouver l'équilibre souhaité entre ses différentes activités. La nécessité de cet équilibre, soulignée dans les recommandations, est déjà accompagnée par des mesures incitatives mises en place par l'établissement comme certains financements d'actions transversales.
- ✓ le comité remarque à juste titre les difficultés d'hébergement héritées de l'historique du CEFREM actuel, en particulier le fait que la composante « biologie » soit située dans un autre bâtiment dans des conditions non satisfaisantes. Consciente de cet état de fait, la Présidence a présenté parmi ses projets prioritaires du présent CPER, un bâtiment Méditerranées en proximité directe de la localisation principale du laboratoire destiné à regrouper les membres de l'unité et à leur offrir des conditions de travail particulièrement favorables. Par ailleurs le laboratoire bénéficie aussi depuis 2014 des surfaces de l'infrastructure CREM mise à disposition par la commune du Barcarès sur le front de mer.
- ✓ l'établissement est conscient des contraintes que la restructuration de l'offre de formation peut induire. Cependant, cette restructuration demandée par notre tutelle et conduite de manière collégiale en interne avec tous les acteurs concernés, est nécessaire tant pour assurer l'équilibre des activités de l'établissement qu'à l'échelle du site dans une dynamique régionale. La Présidence opère ces restructurations en menant une politique aussi équilibrée que possible dans le contexte de fortes contraintes de calendrier et budgétaire communes à toutes les universités.

En conclusion, malgré ces quelques remarques, la Présidence souhaite à nouveau s'associer globalement au rapport très positif du comité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du comité d'expertise, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE

